



Grande salle, 03.07.2023 21:00

Présidence	Ismaël Perrin
Membres présents	Cassandra Cherix Virginie Claret Ismaël Osmani Pascal Trombert
Excusé (e/s)	Emanuel Rey-Mermet Hülya Neza Stéphane Robert
Invité (e/s) présent (e/s)	Nofival SA, M. Gaëtan Brigante

### **08.01. ASSEMBLEE BOURGEOISIALE / COMPTES 2022**

#### **Considéran**

Participation : 34 personnes (y compris le Conseil communal, sont excusés M. Stéphane Robert et Emmanuel Rey-Mermet), les non-bourgeois étant invités à rester sans prendre part au vote.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est accepté sans modification.

#### **1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 19.12.2022**

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 19.12.2022 est accepté à l'unanimité.

#### **2. Présentation des comptes 2022 de la Bourgeoisie**

Le Président commente brièvement les comptes 2022 selon la présentation figurant en pièce jointe et faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

#### **3. Rapport de l'organe de vérification des comptes**

Le Président donne la parole à M. Gaëtan Brigante de la Fiduciaire NOFIVAL SA pour la lecture du rapport de vérification des comptes 2022, qui recommande d'approuver les comptes annuels clôturant avec un excédent de recettes de fonctionnement de CHF 256'465.46, un bénéfice de l'exercice de CHF 222'313,46 et une fortune au 31.12.2022 de CHF 625'546.39.

#### **4. Approbation des comptes 2022 de la Bourgeoisie**

Par vote à main levée, l'Assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité les comptes 2022 de la Bourgeoisie et donne décharge à l'Administration communale, au Conseil bourgeoisial (communal) et à l'organe de vérification des comptes.

Aucun divers n'étant soulevé, la séance est levée à 20h45.

Approuvé le :

AU NOM DU CONSEIL BOURGEOISIAL

Le Président :

Ismaël Perrin

Secrétaire ad-interim :

Christine Perrin